Bulletin municipal

No 11 – 14 Novembre 2023

Crédit photo: Dash Photo

Message d'un conducteur de chasse-neige:

J'aimerais que chaque usager de la route prenne quelques minutes pour lire ceci, peut-être apprendrez-vous quelque chose et ainsi sauverez-vous bien des frustrations, accidents et même, des vies. Un chasse-neige peut mesurer jusqu'à 16 pieds de large avec son aile déployée, c'est la largeur de 3 voitures.

• Il peut peser jusqu'à 34 000 kg (75 000 lbs), c'est le poids de 30 voitures.
• La visibilité du conducteur est grandement réduite à cause des équipements.
• La vitesse d'épandage optimale est de 40 km/h.
• La vitesse maximale de déblayage est de 50 km/h.
• Nous devons ralentir de beaucoup notre vitesse pour bien effectuer notre travail, entre autres, à l'approche des glissières de sécurité (garde-fous), bordures de béton, trottoirs et tout autres obstacles.
• La gratte avant doit dépasser la ligne jaune médiane lors du déneigement et l'épandage doit se faire sur la ligne médiane pour de meilleures résultats.
• Aux intersections, nous devons faire plusieurs manœuvres de reculons pour bien faire notre travail, rappelez-vous que notre visibilité est très mauvaise, surtout du côté droit.
• Nos virages à droite sont extrêmement larges.

Donc en résumé, nous sommes gros, nous sommes lents, nous ne sommes pas très manœuvrables, nous empiétons sur l'autre voie et nous ne voyons pas très bien. Alors aidez-nous à vous aider.

Ce que vous pouvez faire, ou devriez faire:
• Gardez une distance sécuritaire à l'arrière. Ceci évitera que vous soyez aveuglé par les rafales de neige et ça nous permet de mieux vous voir.
• Soyez visible. Gardez vos phares allumés, ne pas seulement vous fier sur vos lumières de jour.
• Quand vous croisez un chasse-neige à sens inverse, collez votre droite et ralentissez. Nous empiétons sur votre voie et nous y resterons.
• Si vous nous dépassez, faites-le prudemment mais sans vous attarder à côté de nous.
• NE JAMAIS, JAMAIS, JAMAIS passer sur notre droite. JAMAIS!
• Aux intersections, laissez-nous de l'espace pour manœuvrer. Si nous sommes immobiles, prenez le temps de juger si votre passage est sécuritaire, si nous sommes en mouvement, immobilisez-vous et faites certain d'être visible.
• Ne dépassez pas dans les courbes ou les pentes, ou si vous ne voyez pas bien. Une rafale de neige peut se produire à tout moment et vous faire perdre la route.
• Rappelez-vous que nous ne voyons pas très bien et nous sommes constamment aveuglés par la neige et l'eau qui remonte sur nos vitres.

Nous sommes sur la route lors des pires conditions avec le plus gros des véhicules possibles, qui n'est pas très rapide et qui offre une très mauvaise visibilité, avec lequel nous effectuons une course à obstacle sans fin.

Nous travaillons souvent de longues heures et nous le faisons votre sécurité.

Aidez-nous à vous aider.

Ne soyez pas un obstacle de plus.

Un conducteur anonyme

Mot de la mairesse

Bonjour chères citoyennes et chers citoyens,

Dans les derniers numéros, une page ***Saviez-vous que…*** a été ajoutée à ce bulletin pour informer le plus grand nombre de citoyens sur des sujets divers de la municipalité. Comme le sujet des bâtiments municipaux revient souvent dans les questions posées, j'aimerais apporter quelques précisions pour les projets entourant la **« Revitalisation de St-Benjamin »**.

Ces informations prendront la forme d'une **« Foire aux questions »** souvent abrégé **FAQ** par les plus grandes organisations. Simplement, les questions les plus fréquemment posées seront suivies des réponses adéquates. Ces améliorations sont faites dans un souci de saines communications et de transparence avec les citoyens. Le Bulletin municipal étant le meilleur outil d'information générale pour tous.

Comme à l'accoutumé depuis mon entrée en fonction, la parole est donnée à nos élus. Ce mois-ci, je laisse le soin au conseiller Joey Veilleux qui vous entretiendra de ce qui lui tient à cœur.

Bonne lecture!

Céline Veilleux
Mairesse de St-Benjamin

****

Un mot de Joey Veilleux, conseiller municipal

En tant que conseiller depuis maintenant un dizaine d'année, mon rôle consiste, entre autre, à m'assurer que tout ce déroule bien sur les routes et les chemins ainsi qu'à effectuer la vérification des lumières de rues.

Je m'implique également dans le comité des loisirs avec les autres conseillers mandatés à cet effet. J'ai participé à la préparation et au montage de la patinoire et les préparatifs d'hiver sont déjà bien avancés.

Je tiens à vous rappeler d'être prudent sur les routes en cette saison hivernale qui s'annonce!

Bon hiver à tous!

Joey Veilleux

Foire aux questions (FAQ)

Qu'est-ce qui arrivera avec l'église ?

⇒ Le bâtiment appartient à la Municipalité qui verra à son entretien. Soyez-en rassuré, c'est certainement la meilleure façon d'en éviter la vente et/ou la démolition.

Qu'arrivera-t-il de la subvention qui a été mise de côté ?

⇒ La transformation et l'adaptation du bâtiment se fera par de plus petits projets. À chaque étape, nous ferons les recherches d'aides financières appropriées.

Où ira l'argent qui avait été amassé il y a plus de 10 ans?

⇒ Le montant reçu par la Paroisse St-Georges de Sartigan a été remis à la Municipalité lors de la transaction. Ce montant est conservé dans un compte séparé et identifié à cette fin. Il ne servira qu'à la transformation du bâtiment.

À combien se chiffre le montant qui avait été amassé lors de la levée de fonds pour la transformation du bâtiment ?

⇒ Les résidents et les familles avaient été sollicités pour aider à la transformation et l'adaptation de l'église en bâtiment communautaire il y a de ça plus de 10 ans maintenant.

⇒ Des activités pour amasser des fonds avaient été organisées sous plusieurs formes à cette époque (déjeuner bénéfice, billets de tirage et autres).

⇒ Lors de la transaction pour l'achat du bâtiment en février 2023, la Fabrique St-Georges de Sartigan a remis de 94 125,56 $ (incluant intérêt accumulé).

⇒ Tous les donateurs qui avaient demandé des reçus pour déductions d'impôt les ont obtenus en décembre 2022 par la Fabrique. Certains donateurs avaient demandé leurs reçus au moment du don. Ils ont donc profité de la déduction d'impôt depuis longtemps.

Est-ce que la vente des bancs d'église a rapporté de l'argent ?

⇒ Oui, le Comité de revitalisation a amassé 5 075 $ pour la vente des bancs, ce montant a été ajouté sur le compte pour la transformation avec les autres dons.

Quand pourrons-nous utiliser le bâtiment (église) ?

⇒ Les transformations se feront <u>par étape</u> et non dans un gros projet car la part à payer par les citoyens n'étaient plus réalistes malgré la subvention prévue.

Qui paiera pour les modifications nécessaires à l'utilisation du bâtiment ?

⇒ Certains citoyens croient à tort qu'il n'existait qu'une seule subvention. Plusieurs possibilités existent et nous allons nous assurer de les utiliser.

⇒ La direction de la municipalité se tient à l'affût dans ce domaine. Le but de la démarche est de ne pas surtaxer les citoyens mais d'offrir des services réalistes pour nos résidents.

⇒ À toutes les étapes, la Municipalité utilisera les subventions possibles et l'argent des dons si nécessaire.

Foire aux questions (FAQ) suite...

Le bâtiment patrimonial (église) servira à quoi finalement ?

- ⇒ Dans un premier temps, c'est la partie « sacristie » qui sera utilisée comme une salle neutre et multifonctionnelle. En exemple : rassemblements familiaux, formations diverses, événement religieux, spectacle intime, projection cinéma, etc).
- ⇒ Les besoins réels de service à la population à St-Benjamin sont examinés et à l'étude.

Quels seraient les aménagements nécessaires pour utiliser la salle « sacristie » ?

- ⇒ Toilette fonctionnelle et aux normes
- ⇒ Chauffage modifié pour meilleur rendement, confort et économie
- ⇒ Escalier avec rampe d'accès
- ⇒ Sabler les planchers et rafraichir les murs
- ⇒ Eau potable

Qu'est-ce qui arrive avec la grande salle et ses jubés ?

- ⇒ L'idée d'une grande salle de spectacle est mise de côté vu la proximité des salles avoisinantes et les coûts reliés.
- ⇒ Le Comité de revitalisation de St-Benjamin se penche sur ces questions et est ouvert aux suggestions.

Pourquoi conserver l'Edifice municipal ?

- ⇒ Présentement, il loge les bureaux municipaux, la bibliothèque, le bureau de poste, le Groupe de l'Age d'or et le Cercle des Fermières. Il est donc essentiel à la Municipalité. C'est aussi là que se déroulent les séances du Conseil
- ⇒ C'est un bâtiment solide sur un terrain offrant beaucoup de potentiel
- ⇒ Il fait partie des projets d'amélioration de la Municipalité. Des travaux de mises aux normes et d'entretien sont en cours présentement et progressivement.

SAVIEZ-VOUS QUE…

Plan de relance de la MRC des Etchemins

Vous avez un projet pour votre entreprise ou vous êtes travailleur autonome ? Sachez qu'un appel de projets a été lancé dans la **Phase 3 du Plan de relance de la MRC des Etchemins** le 30 octobre dernier. Les projets doivent être soumis rapidement. Pour les informations, contactez **M. Pierre-Olivier Gauthier**, 418-625-9000 poste 2264 ou par courriel : pogauthier@mrcetchemins.qc.ca , M. Gauthier pourra vous aider à voir votre admissibilité. Ou, visitez le site de la MRC, les infos sont là également. Faites vites! Voici le lien : https://www.mrcetchemins.qc.ca/developpement-economique/plan-de-la-relance-de-la-mrc-des-etchemins/

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une soirée d'information pour le **Développement économique** aura lieu à St-Benjamin pour **tous** les gens d'affaires, entrepreneurs ou ceux qui désirent le devenir **en janvier 2024.** Les conseillers de la MRC des Etchemins viendront vous informer sur toutes les possibilités offertes que ce soit pour l'aide à un plan d'affaires, des subventions possibles et/ou, les facilités de financement. Ne manquez pas ça, la date vous sera communiquée plus tard dans le prochain Bulletin.

Projet récréotouristique

À venir très prochainement, le développement du projet Récréotouristique dans le cadre « Signature Innovation dans les Etchemins » sera lancé bientôt. Vous avez des idées? Vous pensez ou êtes propriétaire d'un site panoramique à développer ou à un sentier pédestre. N'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal.

Urbanisme

Rappel, une inspectrice en urbanisme est à St-Benjamin tous les mardis au bureau municipal et les jeudis en ligne. N'hésitez pas à venir la rencontrer, elle est là pour répondre à toutes vos questions concernant les permis ou autres questionnements sur l'urbanisme.

SAVIEZ-VOUS QUE…
(SUITE)

Séances du conseil

Les séances du conseil ne sont plus transmises virtuellement car nos équipements ne sont pas assez performants, vous serez informé lorsque cette possibilité sera de retour.

Stationnement dans les rues

À noter que le stationnement dans les rues pendant l'hiver **n'est plus permis** pendant la période hivernale pour l'entretien des routes **(entre 11 h et 7 h).**

Écocentre

L'Écocentre de St-Prosper est fermé pour l'hiver, nous vous aviserons lors de la réouverture.

HLM

Il reste 3 loyers vacants, voici les coordonnées pour vérifier votre admissibilité : Ohsudchaudiere.com ou (418) 228-0239

Patinoire

La patinoire est prête pour l'arrivée de l'hiver (recherche de personnel pour l'entretien).

Bureau municipale - horaire et personnel

Réouverture des bureaux municipaux le mercredi et embauche d'une adjointe à la direction Mme Vicky Poulin.

Cercle des fermières

Le Cercle de Fermières à son espace à l'Édifice municipal. Comme l'Age d'or, ils auront accès pour leurs activités de tissage et autres. Le Cercle n'occupera qu'au maximum le tiers de la salle (comme le Service de garde). Des paravents seront installés bientôt.

Nouvel Essor

URGENT! NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

RECHERCHONS BÉNÉVOLES

TRANSPORTEURS-ACCOMPAGNATEURS pour les rendez-vous médicaux et psychosociaux.
. Trajets de courte, moyenne et longue distance selon vos préférences et vos disponibilités.

VIACTIVE

ANIMATRICES VIACTIVE
. Animer des activités de groupe 1 heure par semaine (séances d'exercices et jeux de mémoire et d'observation) . Accueillir les participants et prendre les présences . Pause d'animation pendant l'été.

AIDE À L'IMPÔT pour compléter des déclarations d'impôt simples . Bénévolat à domicile . Possibilité de faire la cueillette et la remise des documents lors des comptoirs . Ordinateur et logiciel fournis . Formation offerte.

Activités de reconnaissance pour tous les bénévoles

POUR INFORMATION 418 383-5252 POSTE 2

ST-BENJAMIN

Heures d'ouverture pour 2024

HORAIRE RÉGULIER

TOUS LES MARDIS DE 18H À 20H
LES MERCREDIS DE 12H À 14H
LES JEUDIS DE 18H À 20H.

FERMÉ

- 21 DÉCEMBRE 2023 AU 5 FÉVRIER INCLUS
- 28 MARS
- 19 JUILLET AU 5 AOÛT INCLUS
- 20 DÉCEMBRE AU 6 JANVIER 2025 INCLUS

DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Projet de revitalisation

Bonne nouvelle! Les citoyennes et les citoyens de Saint-Benjamin pourront bénéficier d'un nouvel aménagement de leur bibliothèque municipale dès l'hiver 2024. En effet, le conseil municipal a accepté un projet de revitalisation des locaux actuels pour offrir un lieu accueillant et adapté aux besoins de la clientèle diversifiée.

Le projet consiste notamment à revoir l'organisation de l'espace afin d'offrir un endroit privilégié pour la lecture et la tenue d'activités culturelles. Avec des locaux rafraîchis et au goût du jour, le projet souhaite stimuler l'intérêt à la lecture et que la bibliothèque soit un lieu enrichissant pour les petits et les grands.

Les travaux débuteront dès janvier prochain. Il est à noter que la bibliothèque sera fermée pour la durée complète des travaux. Les usagers sont invités à venir échanger leurs livres au plus tard le 21 décembre prochain selon les heures d'ouverture habituelles. La réouverture est prévue pour février prochain après la tenue d'une activité d'inauguration. Vous pouvez suivre la page Facebook **Bibliothèque La Détente - Saint-Benjamin** pour en savoir plus.

Une première *Heure du conte*

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe de la bibliothèque est heureuse d'offrir **une toute nouvelle activité pour les familles**. Inscrivez votre ou vos enfants dès maintenant! Un parent doit accompagner son (ses) enfant(s) pour le bon déroulement de l'activité.

Rencontre de Noël

Petit mot pour les fermières qu'il y aura, comme à chaque année, la rencontre du temp des fêtes le 12 décembre 2023. Réservez la date pour ne pas manquer cette belle fête!

Il y aura aussi échange de présent et petites activités sur place.

N'hésitez pas à appeler pour confirmer votre présence.

Laura Vachon

514-691-6447

Début de la soirée 17H.

Au plaisir du vous voir!

PETIT RAPPEL!

Bien vouloir porter une attention particulière afin d'éviter de mettre vos bacs à ordures et de récupération trop près de la route!

Ceci facilite les opérations de déneigement et vous évite le bris de vos bacs!

NOVEMBRE 2023

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	**4 Soirée musicale**
5	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11 Jour du Souvenir**
12	**13**	**14**	**15**	**16**	**17**	**18**
19	**20**	**21**	**22**	**23**	**24**	**25**
26	**27**	**28**	**29**	**30**		

Date des séances du Conseil 2023 : 16 janvier, 6 février, 6 mars, 3 avril, 1er mai, 5 juin, 3 juillet, 14 août, 11 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre.
Les séances débutent à 18 h 30 à la salle du conseil au 440, avenue du Collège.

Recyclage

Ordures

Bibliothèque:
Mardi: 18h30 à 20h
Mercredi: 12 h 30 à 14 h
Jeudi: 18 h à 20 h

Séance du Conseil:
1er lundi du mois
(sauf exceptions)
Voir les dates ci-haut

NUMÉROS UTILES

Ambulance-Incendie-Police	**911**
Âge d'Or	**418 594-8189**
Bibliothèque	**418 594-6068**
Bureau Municipal	**418 594-8156**
Bureau de poste	**418 594-1212**
Cercle de Fermières	**418 594-8725**
CLSC St-Prosper	**418 594-8282**
Coop de solidarité à domicile	**418 625-4500**
L'Essentiel des Etchemins	**418 625-4112**
École la Tourterelle 3100	**418 228-5541**
Tony Demers (Recyclage)	**418 313-1440**
Hôpital St-Georges	**418 228-2031**
Nouvel Essor	**418 383-5252**
Répertoire ressources communautaires	**211**
Taxi collectif des Etchemins	**418 227-2626**
CEPS Beauce-Etchemin	**418 228-0001**
Parent'aime	**418 625-2223**
Proches aidants	**418 594-8282**
Ressourcerie Bellechasse	**418 642-5627**
Groupe Espérance Cancer	**418 227-1607**
Info-Santé	**811**
Ligne Aide abus des aînés	**514-489-2287**
Transport autonomie de Beauce	**418-227-4147**